Nos forces... Nos engagements



- >>> Accompagnement administratif
- >>> Parcours individualisés
- >>> Reconnaissance des acquis
- >>> Formation de proximité sur toute la Région Aquitaine
- >>> Financement par le FAFSEA, VIVEA avec participation du Conseil Régional et de l'Etat
- >>> Evaluation de l'impact de la formation pour le salarié et l'entreprise

Les partenaires

CEPAJ

Parc d'activités des lacs - Bât.17 22 rue Saint-Exupéry 33290 Blanquefort

Nadia Motard - contact@cepaj.fr

Tél.: 05 56 35 13 28 - Fax.: 05 56 35 23 81

Site web: www.cepaj.fr

FR MFR Aguitaine-Limousin

70, avenue de l'Entre-Deux-Mers 33370 Fargues Saint-Hilaire

Stéphane Talavet - stephane.talavet@mfr.asso.fr

Tél.: 05 56 68 39 38 - Mail: fr.aquitaine-limousin@mfr.asso.fr

Site web: www.mfr.asso.fr et www.prends-lair-en-mfr.com

Maisons Familiales Rurales

POUR LE RÉSEAU DES CFPPA AQUITAINS :

CFPPA de la Gironde

87, avenue du Général de Gaulle BP113 - 33294 Blanquefort Cedex

Catherine Macor - catherine.macor@educagri.fr

Tél.: 05 56 35 61 10 - Mail: cfppa.blanquefort@educagri.fr

Site web: www.cfppa33.com









Parcours individualisés

OUVRIER DE L'EXPLOITATION VITI-VINICOLE

·>>> Qualification

->>> Professionnalisation

->>> Compétences

Conduite du vignoble <<<-Conduite du tracteur <<<-

Travail au chai <<<-



















OUVRIER DE L'EXPLOITATION VITI-VINICOLE

Objectifs

Pour les salariés :

Qualifier et/ou renforcer la qualification des personnels employés en viti-viniculture. Valider les compétences acquises par un jury professionnel.

Pour les entreprises :

Disposer d'un personnel qualifié apte à répondre pleinement aux besoins de l'entreprise. Accroître et valoriser la performance des entreprises viti-vinicoles d'Aquitaine.

Public

Être salarié ou futur salarié d'une entreprise viti-vinicole et relever du champ de compétences du FAFSEA ou entrepreneurs relevant de VIVEA.

Durée

Suivant les besoins de 2 à 10 jours par année civile. L'analyse des compétences acquises en entreprise permettra d'évaluer les axes de progrès. La durée de la formation peut varier de 14 à 140 heures par an.

Lieu

En Aquitaine, selon les inscriptions.

Évaluation

Possibilité de validation par le Certificat de Qualification Professionnelle « ouvrier de l'exploitation viti-vinicole ». Les évaluations en centre sont des cas pratiques de terrain.



Contenu du parcours « ouvrier de l'exploitation viti-vinicole »

Intitulé des modules	Durée
CONDUITE DU VIGNOBLE	
Travaux viticoles et cycle végétatif	14 heures
Pratiquer la taille d'hiver	14 heures
Analyser la charge	14 heures
Maladies du bois et de la souche	14 heures
Relations épamprage - taille	14 heures
Les travaux en vert : écimage, rognage, échardage, effeuillage, éclaircissage	14 heures
Ergonomie et productivité au travail	14 heures
Analyse des systèmes de taille régionaux	21 heures
ENTRETIEN ET CONDUITE DU MATÉRIEL	
Prise en main du tracteur	21 heures
Fonctionnement du tracteur et des outils	21 heures
Maintenance préventive, corrective et gestion de l'atelier	14 heures
Les règles de circulation avec engin agricole	21 heures
APPLICATION DES PRODUITS	
Amendements, fertilisation et matériel d'épandage	21 heures
Techniques de pulvérisation et entretien du pulvérisateur	21 heures
Reconnaissance et traitement des maladies végétatives	21 heures
Reconnaissance et traitement des ravageurs	21 heures
Reconnaissance et traitement des adventices	21 heures
Précautions d'emploi et respect de l'environnement	28 heures
TRAVAIL DU SOL	
Réalisation du travail du sol	21 heures
Sol et travail du sol	28 heures
VENDANGES	
Préparer et réaliser les vendanges	21 heures
VINIFICATION ET ÉLEVAGE DU VIN	
Les opérations communes et hygiène du chai	14 heures
Les vinifications	21 heures
Élevage du vin : repérer les défauts et maladies du vin	35 heures
ARRACHAGE DE LA VIGNE	
Préparation et organisation du chantier d'arrachage	14 heures
PLANTATION DE LA VIGNE	
Préparer et réaliser la plantation	14 heures
Taille de formation de la jeune vigne	21 heures
ACCOMPAGNEMENT À LA V.A.E. (Validation des Acquis de l'Expérience)	

30/09/2009 14:24:04 plaquette_CQP_viti.indd 3-4